

Les Nouvelles du Mouvement européen-Provence

Sommaire

- Editorial : Vendredi noir
- Urgence climatique : la 21ème Conférence des Parties (COP21) et l'accord de Paris de décembre 2015
- Brève - Brexit
- L'Union européenne et la Journée internationale de la femme 2016

Editorial : Vendredi noir

Dans la douceur de l'automne finissant, ce vendredi meurtrier et symbolique, vendredi noir, vendredi 13, vendredi rouge, a été un choc dont les ondes concentriques ne cessent de se propager. Quelques évidences s'imposent, certaines encourageantes, d'autres décevantes.

D'abord, la dignité des Français, des citoyens comme de leurs dirigeants : ni réactions islamophobes, ni pathos, des manifestations d'allégeance à la patrie, nouvelles par leur spontanéité et leur massivité. On se souviendra de la Marseillaise entonnée par les quatre cents représentants des mosquées et des fédérations musulmanes réunis le dimanche suivant à l'Institut du Monde arabe.

La dimension européenne des événements incite, elle, à réfléchir. Des images nous ont frappés. C'est autour du drapeau bleu-blanc-rouge et de la Marseillaise que les Français et leurs amis se sont retrouvés. Ils ne l'ont pas fait autour du drapeau bleu aux étoiles d'or et de l'hymne à la joie. Pourtant, ce qui était défié à Paris (le 13 novembre et le 11 janvier), comme naguère à Madrid et à Londres, c'était l'Europe, ses valeurs, sa civilisation. Il faut se rendre à l'évidence, l'Europe n'est pas (pas encore ?) une patrie pour les citoyens de l'Union européenne. Décevant mais indiscutable. Nous devons en tenir compte. C'est à partir de cela que nous construisons l'Europe.

Nous affirmons depuis les traités de Rome que le but de la construction européenne est de réaliser une *"union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe"*, mais, après 64 ans de fonctionnement, l'Union ne pèse pas encore le poids de confiance, de solidarité, d'allégeance que l'histoire donne aux nations. L'Union européenne est et reste une *"fédération d'États-nations"*. D'inspiration fédérale dans sa méthode d'intégration, mais composée de peuples constitués en nations parfois très anciennes et très prégnantes, l'Europe actuellement ne se construit pas, comme les États-Unis, par exemple, par l'arrivée de vagues successives d'immigrants sur un continent vide (ou progressivement vidé de ses premiers habitants). Les Européens vivent leur prospérité dans le marché unique et la mondialisation, mais, que l'Histoire redevienne ce qu'elle est souvent, dure et tragique, et c'est au sein de leurs patries respectives qu'ils cherchent protection et réconfort. Repli sur les "égoïsmes nationaux" ? Sans doute, mais réflexe irréprouvable...

L'Union européenne a procuré aux peuples d'Europe ces soixante-cinq dernières années, grâce à un système sans précédent, mi-supranational, mi-intergouvernemental, des avantages inestimables dont aucune des générations précédentes n'avait joui aussi longtemps : la paix entre eux et une relative prospérité. Elle leur offre aujourd'hui un espace où il fait bon vivre, un espace dans lequel les conflits sont réglés par des normes harmonisées régissant leurs échanges et une partie de plus en plus large de leur vie quotidienne, et, par-dessus tout, la consolidation d'un modèle de société alliant solidarités et libertés qu'ils ont lentement construit au cours des siècles. Les Européens savent que la construction européenne est la seule voie de survie de leur civilisation.

C'est tout cela que sont venus chercher, au cours des deux ou trois dernières décennies, les centaines de milliers d'immigrants venus, pour l'essentiel, d'autres continents et bien décidés à pénétrer dans l'Union et à s'y fixer. Ils sont les bienvenus lorsque leur arrivée ne menace ni la nature, ni les valeurs, ni les intérêts vitaux de l'Union. Mais les peuples de l'Union ressentent que tout l'édifice est menacé,



parce qu'ils sont confrontés à des phénomènes tels que le terrorisme et les migrations de masse auxquels rien ne les avait préparés. Dépourvue de diplomatie et de défense, l'Union n'assume pas à leurs yeux la fonction essentielle de toute patrie : assurer la sécurité de ses membres.

L'arrivée soudaine de foules qui fuient les convulsions d'une guerre de religion agit à la fois sur les peuples de l'Union et sur leurs gouvernements.

- Elle traumatise les opinions publiques, et souvent de manière contradictoire : la photo, qui a fait le tour de la planète, du corps sans vie du petit Ylan Kurdi rejeté par la Méditerranée qu'il tentait de traverser bouleverse nos consciences malheureuses, tandis que les agressions de la Saint Sylvestre à Cologne réveillent d'ataviques peurs.

- Plus profondément, la crise migratoire introduit une faille entre l'Est et l'Ouest de l'Union. Les pays d'Europe centrale et orientale qui ont connu la domination ottomane et la domination russe ne sont pas disposés à accueillir des communautés de cultures très éloignées de la leur. Les gouvernements de la Hongrie, de la Pologne, de la Slovaquie et de la République tchèque, le groupe dit de Visegrad, ont rétabli des contrôles à leurs frontières et adopté des mesures destinées à restreindre ou à empêcher l'accueil de réfugiés. Les vertueuses admonestations de pays de l'Ouest ne suffisent pas à les rassurer d'autant que la Suède a, elle aussi, abandonné sa traditionnelle politique d'accueil des migrants et que l'Autriche vient d'en faire autant. Il serait très dangereux pour l'avenir de l'Union que la crise migratoire oppose, comme le faisaient les "faucons" américains au temps de la guerre d'Irak, la "vieille Europe" des pays fondateurs à la "nouvelle Europe" des nouveaux membres.

Jean Vergès, Président d'honneur du *Mouvement européen-Provence*

Urgence climatique : la 21^{ème} Conférence des Parties (COP21) et l'accord de Paris de décembre 2015

Les 196 Parties signataires de la CCNUCC, *Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique* (195 Etats plus l'Union européenne en tant qu'espace d'intégration économique, qui négocie pour l'ensemble de ses Etats membres) se sont réunies au Bourget du 30 novembre au 15 décembre 2015 pour la 21^{ème} édition de la *Conférence des Parties* (COP21).



Photo Secheresse-©EDF-ERANIAN-PHILIPPE

Six ans après l'échec de la Conférence de Copenhague en 2009, dont l'objectif était de signer un nouvel accord mondial de lutte contre le réchauffement climatique, pour faire suite au protocole de Kyoto signé en 1997 et arrivant à échéance en 2012, quatre ans après la Conférence de Durban en 2011, au cours de laquelle avait été acté, après des années d'atermoiements, l'objectif de signer enfin un nouvel accord lors de la COP21 à Paris en 2015 (pour une entrée en vigueur en 2020), ce rendez-vous était considéré comme la dernière chance de limiter l'échauffement de la planète à 2 °C vers la fin du siècle.

En l'absence de mesures volontaristes des Etats dès les prochaines années (le scénario du *business as usual*), le GIEC a évalué qu'à cet horizon le réchauffement de la planète serait supérieur à 4°C et générerait des phénomènes climatiques extrêmes, catastrophiques pour l'humanité.

• Préparation de l'accord de Paris

Pour éviter le renouvellement à Paris des errements de Copenhague, la COP20 à Lima s'est efforcée de cadrer et d'organiser la préparation de l'accord. Une fois posé le principe de responsabilités communes mais différenciées des pays, selon leurs capacités respectives et leur situation, il fut décidé que chaque Partie, sans distinction entre pays développés et pays en développement, présenterait au premier trimestre 2015 la part qu'elle s'engageait à prendre dans l'effort global. Les « contributions », rendues publiques, seraient alors agrégées dans un rapport du secrétariat de la CCNUCC de façon à déterminer leur impact cumulé et leur compatibilité avec l'objectif réaffirmé des 2°C.

Pour préparer au mieux l'évènement, le gouvernement français n'a pas ménagé ses efforts, particulièrement Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères (et président de la COP21), qui avait la charge de convaincre ses homologues.

Le changement climatique : quelques jalons d'une longue prise de conscience

- 1824 : Joseph Fourier énonce le rôle de l'effet de serre dans la régulation de la température terrestre.
- 1896 : le Suédois Svante Arrhenius évalue l'influence de la teneur en gaz carbonique de l'atmosphère.
- 1958 : l'Américain Charles Keeling fait des mesures (sur l'île d'Hawaï) et met en évidence l'augmentation de cette teneur du fait de l'activité humaine.
- 1987 : à partir de l'analyse de carottes glaciaires prélevées dans l'antarctique, une équipe franco-russe établit une corrélation directe entre la température terrestre et la teneur en gaz carbonique de l'atmosphère dans les derniers 160 000 ans.
- 1988 : le climatologue américain James Hansen, dans un discours devant le Congrès, lance le débat public. La prise de conscience de l'impact des émissions anthropiques de gaz à effet de serre sur le réchauffement de la planète et de l'importance du processus pour l'avenir de l'humanité s'affirme et conduit les Nations unies à créer en décembre de la même année le *Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* (GIEC), chargé de présenter au monde l'état des connaissances en la matière. Un premier rapport est publié en 1990.
- 1992 : la *Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique* (CCNUCC), signée lors du Sommet de la terre de Rio (et ratifiée le 21 mars 1994), reconnaît les causes anthropiques du changement climatique et la nécessité d'agir pour en minimiser les effets sur les générations futures. La *Conférence des parties* (COP) en est l'autorité décisionnaire.
- Les rapports périodiques du GIEC (un tous les deux ans environ) alimentent depuis lors le débat sur le changement climatique et ses conséquences et orientent les décisions des pouvoirs publics.
- 2016 : l'IUGS, *Union internationale des sciences géologiques*, est appelée à se prononcer officiellement sur l'entrée de la planète dans une nouvelle époque géologique, l'anthropocène, "ère de l'homme". Selon un constat largement partagé par la communauté scientifique et popularisé par les médias, l'homme, par son action sur la biosphère et le climat, est aujourd'hui la principale force gouvernant l'évolution de la planète, et marque de sa signature les strates géologiques en formation.

Avec des intérêts aussi divergents que ceux des 195 Etats parties, la tâche était immense, d'autant que nombre de pays grands pollueurs, particulièrement la Chine et les Etats-Unis, responsables à eux deux de près de la moitié des émissions totales de la planète, s'étaient jusqu'alors montrés extrêmement réticents à s'engager en faveur du climat.

Une série de manifestations fortement médiatisées (réunion à Paris, en juillet, de ministres d'une quarantaine de pays, "Sommet mondial Climat et Territoires" à Lyon...) permettait de donner une visibilité particulière à l'évènement, tandis que, par leurs actions propres, une multitude d'acteurs non-étatiques contribuaient à dramatiser les enjeux. Jusqu'au pape François qui, avec son "encyclique *Laudato si' sur la sauvegarde de la maison commune*", voulut souligner l'urgence "d'unir toute la famille humaine dans la recherche d'un développement durable et intégral".

- **La COP21, « Alliance de Paris pour le climat »**

C'est dans ce contexte que les 196 Parties se sont réunies au Bourget du 30 novembre au 15 décembre 2015, avec le résultat que l'on connaît : succès incontestable pour la présidence française de la COP21 et son équipe dédiée de diplomates, dont la qualité du travail a été unanimement saluée, l'accord de Paris constitue probablement l'évènement le plus positif de l'année 2015, tant pour l'Europe que pour le monde.



La Décision de la COP21 et son annexe, l'Accord de Paris, qui fixe le cadre juridique pour l'action climatique après 2020, comportent des avancées majeures : les Parties s'engagent à contenir le réchauffement climatique "nettement au-dessous de 2°C par rapport au niveau préindustriel", et à "poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation de température à 1,5°C". Un objectif sans doute utopique, mais cependant vital pour les Etats insulaires, premières victimes du dérèglement climatique. Pour atteindre l'objectif "dans les meilleurs délais", un mécanisme de révision quinquennale des engagements des Parties est mis en place, pour les réviser, *a priori*, à la hausse (de fait, les contributions actuellement actées conduiraient à un réchauffement de l'ordre de 3°C ; il est donc convenu que les efforts devront nécessairement s'amplifier). Enfin, la constitution d'un "Fonds vert" destiné à soutenir le développement durable des pays émergents et à les aider face aux catastrophes climatiques est confirmée, le montant prévu de 100 milliards de dollars de transferts étant désormais considéré comme un plancher.

Naturellement des insuffisances sont relevées, particulièrement l'absence d'éléments incitatifs (la "tarification du carbone") de nature à favoriser l'orientation des flux financiers vers les investissements nécessaires à la transition *bas carbone* ; ou, sous un autre angle, l'incertitude juridique sur le caractère contraignant ou non des contributions ; mais au total les commentateurs conviennent que le bilan est plutôt meilleur que ce qu'il était raisonnable d'espérer.

Parallèlement aux résultats des travaux de la COP21, il y a lieu de souligner l'ampleur de l'engagement de la société civile, acteur clé de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique. Les actions concrètes engagées partout dans le monde foisonnent, chacun en est le témoin dans son environnement proche. Ainsi, la plateforme numérique [NAZCA](#) (*non-state actor zone for climate action*) inventorie plus de 10 000 actions en faveur du climat, dans des domaines les plus divers, favorisant un partage des meilleures pratiques à l'échelle internationale. Initiative parmi d'autres, l'[appel de Paris pour le climat](#), signé à ce jour par plus de 1200 acteurs non étatiques, démontre que, désormais, le processus de décision déborde largement du cadre institutionnel de la négociation onusienne : des associations, des collectivités locales, des entreprises, des institutions financières s'engagent à faire vivre l'accord de Paris et à agir pour construire un système économique et financier au service du bien commun.

François Giraud-Héraud, *Mouvement européen-Provence*

Les engagements de l'Union européenne*

- en 2012 (accord Kyoto I) : réduction des émissions de GES de 8% ;
- en 2020 (accord Kyoto II) : réduction des émissions de GES de 20% (et, dans le cadre des objectifs 3 X 20 du "Paquet énergie-climat", augmentation de 20% de l'efficacité énergétique et 20% d'énergie renouvelable dans le mix énergétique ;
- en 2030 (accord de Paris) : réduction des émissions de GES de 40% ; augmentation de l'efficacité énergétique de 27% ; 27% d'énergie renouvelable ;
- à l'horizon 2050 ([feuille de route](#)) : réduction des émissions de GES de 80%.

*Les pourcentages sont établis en prenant l'année 1990 comme référence

Brève - Brexit



Comme prévu, la dramaturgie montée il y a deux ans s'est terminée par un accord. Il reste à le faire ratifier par les Britanniques. Le pire n'est jamais certain mais un incident est toujours possible. *Les Nouvelles du Mouvement européen-Provence* (N°14 du 26 octobre 2014) ont déjà retracé la vie inconfortable du Royaume-Uni au sein de l'Union européenne depuis la renégociation de son adhésion par le travailliste Harold Wilson en 1975. Elles continueront à analyser les prochaines péripéties de cette série aux mille rebondissements.

Parmi les principales dispositions de l'accord signé par le Conseil européen le 19 février sur les demandes de réforme exigées par le premier ministre britannique pour tenter de maintenir son pays dans l'Union, on notera la dispense accordée au Royaume-Uni d'adhérer à une « union sans cesse plus étroite entre les peuples », formulation dont l'accord édulcore singulièrement le contenu, l'autorisation de limiter certaines aides sociales aux nouveaux migrants issus de l'UE, le renforcement du principe de non-discrimination envers les pays n'ayant pas adopté la monnaie unique et la possibilité qui leur est reconnue de conserver leurs propres organes de régulation financière.

Cet accord a suscité comme il fallait s'y attendre de très nombreuses prises de position. Ainsi, Jean-Marie Cavada, président du *Mouvement européen-France* et eurodéputé, a publié une tribune intitulée « [Un sommet de la honte](#) ».

L'Union européenne et la Journée internationale de la femme 2016.

Le *Parlement européen* a décidé de consacrer la *Journée internationale de la femme 2016* aux réfugiées et demandeuses d'asile. En Janvier 2016, un peu plus de 55% des migrants qui arrivent par mer en Europe sont des femmes et des enfants, pour 27% en juin 2015 (source HCR). Victimes dans leurs pays d'origine et au cours du voyage de discriminations mais aussi de violences telles que le viol, les mutilations génitales féminines ou le mariage forcé, leur calvaire ne s'arrête pas forcément en Europe où elles peuvent être victimes de traite des êtres humains, de prostitution ou d'exploitation sexuelle.

De nombreuses réunions et manifestations ont été programmées sur ce thème. Citons notamment l'exposition au *Parlementarium* (centre des visiteurs du PE à Bruxelles) jusqu'au 1^{er} juin 2016 d'un [reportage photos](#) de la photographe française [Marie Dorigny](#) réalisé en Grèce, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine et en Allemagne : « *Déplacées : les femmes réfugiées et demandeuses d'asile dans l'Union* ». Ses photos seront ensuite présentées à Paris, Bruxelles et Barcelone.



Agenda

★ Jeudi 17 mars 2016 à 17h - Nice - L'Union européenne et l'égalité des femmes et des hommes

Le 17 mars 2016, à l'initiative du *Bureau d'information du Parlement européen à Marseille*, deux eurodéputées, Sylvie Guillaume et Elisabeth Morin-Chartier, échangeront avec le public sur les actions du Parlement et de l'Union européenne envers les femmes. Deux élues niçoises, Maty Diouf, adjointe déléguée aux droits des femmes, à la parité, à la francophonie et à la lutte contre les discriminations, et Nadia Levi, conseillère municipale déléguée aux ressources humaines, présenteront également la mise en œuvre de la *Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale*. [Plus d'info](#)

★ Lundi 9 mai 2016 – Fête de l'Europe à Aix-en-Provence



- De 10h à 17h30, aux Allées provençales, Forum européen, avec la participation de nombreuses associations.
- À 18h, à l'IEP d'Aix-en-Provence, conférence-débat avec des exposés de trois personnalités universitaire, économique et culturelle.

Contacts utiles

Mouvement européen-France

<http://www.mouvement-europeen.eu/>

Mouvement européen-Provence

<http://www.mouvement-europeen-provence.eu/>

Maison de la vie associative – Le Ligourès – Place Romée de Villeneuve – 13090 – Aix-en-Provence

Parlement européen – Bureau d'information pour le Sud-Est

http://sudest.europarl.fr/view/fr/agenda_org.html

Représentation régionale de la Commission européenne à Marseille

http://ec.europa.eu/france/marseille/index_fr.htm